

# L'Éducation Physique et Sportive (EPS)

Au Lycée Français Jean Monnet, les élèves pratiquent une large variété d'activités physiques et bénéficient d'infrastructures modernes. Ils sont régulièrement invités à participer à des rencontres sportives et échanges culturels en Belgique et à l'étranger.

## Infrastructures

Le Lycée Français Jean-Monnet dispose de deux grands gymnases, équipés pour la pratique des activités gymniques ou chorégraphiques, des sports collectifs, des sports de raquettes, des sports d'opposition. Le lycée dispose également d'un mur d'escalade de 7 mètres de haut disposant de 16 cordes avec des voies de niveau 3 à 7. La proximité d'espaces verts permet de réaliser des parcours de course d'orientation dans des conditions optimales (parc de la Sauvagère).

Pour les activités aquatiques, les élèves pratiquent la natation dans deux complexes situés à Uccle ou à Rhode-Saint-Genèse. Pour les activités athlétiques, nous disposons d'un accès aisé vers la piste d'athlétisme de Forest et les terrains synthétiques à Uccle.

## L'EPS au collège

Le programme du collège est proposé à tous les élèves afin qu'ils pratiquent les mêmes activités afin d'acquérir des compétences identiques.

Seuls les horaires varient :

- **en 6<sup>ème</sup> : 4 heures hebdomadaires** réparties en 2 périodes de 2 heures. Les activités physiques et sportives permettent aux élèves de développer leurs compétences afin d'atteindre les attendus de fin de cycle 3 au niveau des cinq domaines du socle. Les activités sportives suivantes sont pratiquées en séquences de 7 ou 8 séances :  
Natation / Gymnastique Sportive / Handball / Tennis de table / Course d'orientation / Danse / Lutte / Parcours athlétique.  
Le "Savoir nager" sera également validé à l'issue de l'enseignement et une remédiation sera proposée en cas de difficultés en fin d'année.

- **en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : 3 heures hebdomadaires** sont réparties en périodes de 2h et d' 1h. Les compétences attendues en fin de cycle 4 du socle commun seront développées par la pratique régulière d'activités sportives ou artistiques, également réparties en séquence de 8 séances.  
En 5<sup>ème</sup> : escalade / arts du cirque / ½ fond / football / badminton / basket-ball.  
En 4<sup>ème</sup> : natation / acrosport / volley-ball / course d'orientation / relais vitesse et danse.  
En 3<sup>ème</sup> : escalade / gymnastique sportive / handball / badminton / ½ fond / biathlon ou aérobic.

**Pour le diplôme national du brevet (DNB), l'Éducation Physique et Sportive participe, comme les autres matières, à la validation du socle de connaissances, de compétences et de culture des élèves tout au long du cycle 4.**

Ces différentes composantes sont évaluées selon une échelle à quatre niveaux : maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante et très satisfaisante maîtrise. Le positionnement sur cette échelle s'effectue au fil des évaluations menées au long du cycle 4 par les enseignants.

## L'EPS au Lycée

A la rentrée scolaire de septembre 2019, les élèves Terminales choisiront un des 9 menus de 3 activités proposées et enseignées selon les programmes d'EPS en 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>

Chaque activité fait l'objet d'une évaluation en fin de période ;

- fin novembre pour la première épreuve
- début février pour la deuxième épreuve
- mi-Mai pour la troisième épreuve

Avec la Réforme du Lycée, les élèves sont invités à suivre un programme élaboré pour développer une culture d'une activité physique régulière et durable. Les différentes activités pour atteindre ces objectifs sont

- en 2<sup>nde</sup> : badminton / demi-fond / Danse / musculation
- en 1<sup>ère</sup> : natation de vitesse / Escalade / handball / course en durée.

## L'option EPS au Baccalauréat

Les élèves peuvent choisir de suivre à partir de la classe de 2<sup>nde</sup>, en plus des heures d'enseignement obligatoire, **3 heures hebdomadaires** d'option EPS réparties en 2 fois 1,5 h

Au cours de cet enseignement, les élèves travailleront sur des projets de compétitions ou d'organisations et en partie représentent l'établissement lors des compétitions. Les activités proposées sont dépendantes des projets et des possibilités d'infrastructures, mais l'ensemble des optionnaires pratiqueront de **la course en durée, de la musculation, du badminton**. L'apprentissage portera sur le travail des routines d'entraînements, l'obtention de diplômes de jeunes arbitres ou organisateurs.

Le thème d'étude sera axé vers "Sport et Communication". Pour devenir Jeune reporter, deux modules Web-radio et vidéo seront enseignés. Les élèves assumeront des tâches liées à la formation de « Jeune Organisateur » ou « jeune arbitre » en encadrant des compétitions internes au sein de l'association sportive ou des compétitions de la Ligue de la ZENOS. Les optionnaires sont susceptibles de représenter l'AEFE lors de la journée nationale du Sport scolaire à Paris en Septembre.

## Jeux internationaux de la jeunesse (JIJ)

L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et l'AEFE ont créé les Jeux internationaux de la jeunesse, une compétition rassemblant des lycées du réseau d'enseignement français à l'étranger et des lycées de France et d'Outre-mer.

Ces journées qui se déroulent au 3<sup>ème</sup> trimestre rassemblent 350 élèves de 2<sup>nde</sup> en provenance du monde entier. Les disciplines varient en fonction du thème retenu pour l'année : sports de sable, mer et montagne... Nous participons depuis 11 ans à ce projet.

## Compétition de la ligue ZENOS

Notre établissement adhère à l'UNSS mais aussi à la ligue ZENOS de l'AEFE. Cette adhésion propose des compétitions tout au long de l'année. Ces compétitions sont organisées par les différents établissements du réseau.